



# la du **feuille** **BOIS**

Journal municipal  
d'informations  
de La Ville du Bois

NUMÉRO

# 110

février 2016

• ZOOM •

## Quels projets pour 2016 ?

⊕ d'actualités sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)



© Les photos de l'érable

## MADAME, MONSIEUR,



Nous allons être **recensés** au cours de ce mois. Cette disposition permet de connaître précisément la composition des familles vivant dans notre commune. Elle est nécessaire à des fins statistiques mais aussi pour le budget de la ville. La dotation de fonctionnement versée par l'Etat est en effet proportionnelle au nombre de nos habitants. Je vous demande donc d'accueillir l'agent recenseur attaché à votre quartier afin de recevoir puis lui remettre plus tard les documents correctement remplis.

Le budget 2016 est en cours de préparation. La **réduction des dépenses** de la collectivité nécessite de continuer nos efforts dans le but de faire face à la baisse des dotations de l'Etat (-700 000 euros en 2017 et ceci depuis 2012) ainsi qu'aux **conséquences de la nouvelle intercommunalité**. La dotation de solidarité (DSC) reversée par l'intercommunalité précédente (E2) au profit des villes pauvres ainsi que la prise en compte par cette dernière de tout ou partie du fond de péréquation des intercommunalités (FPIC) versées par les villes qui la composaient, n'existaient pas au sein de feu la CAPS. Par contre, au sein de cette dernière, la prise en charge de certaines compétences et de leurs évolutions au fil des ans, étaient de rigueur. Nous allons donc devoir être vigilants et déterminés pour obtenir, à priori temporairement, de la nouvelle agglomération une certaine **neutralité financière**.

Ceci dit, **la ville continue à vivre** et nous poursuivons les opérations prévues ou déjà en cours de réalisation. Celles-ci concernent à la fois **l'urbanisme** (la révision du PLU, le transfert de l'école Notre Dame dans l'enceinte de l'ISC, le lancement du projet de logements Kaufman & Broad en bordure de la RN20...) ou **les travaux** (passage en double sens du CR9, création de places de stationnement en centre ville, assainissement ...).

Il faut aussi, comme l'on dit, garder « une poire pour la soif » afin de **saisir les opportunités foncières** ou autres. **Il en va de l'avenir de la ville**. C'est à mon sens le rôle essentiel des élus. On peut critiquer le choix de racheter le foncier de l'Ecole Notre Dame dans le but d'y implanter un futur bâtiment public, ou celui d'acheter le local occupé par les médecins actuels. Chacun se rendra compte que pour faire venir des médecins il faut des locaux adaptés que nous n'avions pas et que pour réaliser un bâtiment public qui sera utile nécessaire dans quelques années, **il faut avoir du foncier disponible**. Or, nous n'en avons plus. Par ailleurs, lorsque ces critiques, plus d'autres, émanent d'élus toujours absents des commissions finances, qui traitent entre autres des coûts de ces choix ou de celles des opérations réalisées, on peut réellement mettre en cause leur objectivité et leur honnêteté intellectuelle. Les chiens aboient, mais la caravane passe dit-on.

Cordialement  
**VOTRE MAIRE,**  
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 200 exemplaires

**Éditeur** : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

**Directeur de publication** : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** :

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication Tél. : 01 64 49 55 38 / [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

**Photos** : Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception** : Emendo / **Impression** : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois  
jumelée avec  
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ? Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38  
[ou.communication@lavilledubois.fr](mailto:ou.communication@lavilledubois.fr)

## • RETOUR EN IMAGES •



**16 DÉCEMBRE**

### VISITE DU PÈRE NOËL À LA PISCINE

Le père Noël est venu distribuer des sucres d'orge aux enfants de l'école de natation à la piscine intercommunale Christine Caron à Montlhéry. Un goûter avait été préparé pour l'occasion et des jeux de nage ont été organisés.

**21 DÉCEMBRE**

### HEURE DU CONTE

Aurélie Loiseau a enchanté les enfants avec ses «Contes d'hiver et variés», tantôt amusants, tantôt effrayants... Rendez-vous le 23 février pour la prochaine Heure du conte à la bibliothèque (sur inscription, 01 64 49 59 41)



**3 JANVIER**

### (CYLO-CROSS SOUVENIR ERIC BÉRAULT

125 cyclistes ont participé à la course malgré des conditions météo peu clémentes ! Des habitués, des sportifs de toute l'Île-de-France mais aussi de Normandie se sont retrouvés route de Nozay pour une course à travers le Bois de Monsieur. Le cyclo-cross est organisé sur la commune depuis 1992 pour commémorer la mémoire d'un jeune coureur de l'US Métro, agent RATP, ex-champion d'Île-de-France de cyclo-cross, décédé accidentellement en 1991.



## VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

# Quels projets pour 2016 ?

**Le 15 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, le Maire a annoncé ses projets pour la nouvelle année. Malgré un contexte économique difficile, votre ville continue d'évoluer !**

Après la livraison de l'équipement des Bartelottes en 2015 (9,4 millions d'euros), les investissements prévus cette année seront moins ambitieux afin d'équilibrer le budget.

Ils seront axés sur les dépenses obligatoires mais aussi sur des projets d'aménagements comme celui du cabinet médical. Afin de pérenniser cette activité sur notre commune, la ville a pour projet d'acheter les locaux et a entrepris des démarches pour remplacer nos médecins qui vont cesser leur activité.

### URBANISME, TRAVAUX

Dans le domaine de l'urbanisme, les constructions immobilières se succèdent. Les 113 logements du programme Terralia seront livrés avant l'été. Les permis de construire pour le projet Gaillard et la phase 2 de Terralia seront déposés dans le courant de l'année. Parmi les aménagements, il est notamment prévu de transférer l'école Notre-Dame, actuellement située rue des Cailleboudes, dans l'enceinte de l'Institut du Sacré-cœur, afin de

recupérer les locaux. La modification du Plan Local d'Urbanisme sera poursuivie. Le règlement de la publicité locale sera mis en application et nous assisterons à la suppression d'un certain nombre de panneaux publicitaires situés dans des zones non autorisées.

Les travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public continuent. L'objectif est de remplacer le système existant par une gestion point à point. Réalisés par tranches, ces travaux s'étaleront encore sur 12 années. L'aménagement du carrefour situé à l'intersection de la voie des Postes et de la rue des Cailleboudes se terminera cette année. Le CR9 sera sécurisé et aménagé en double sens. Afin d'améliorer les conditions de stationnement, un parking sera créé en centre-ville. Les abords des écoles seront sécurisés dans l'objectif de limiter le stationnement conformément au plan Vigipirate. Des études de réhabilitation de la propriété Schneersohn seront lancées afin qu'elle puisse ouvrir au public.

### SÉCURITÉ

Au niveau de la sécurité, la Police municipale déportera les images du système de vidéo surveillance sur la gendarmerie de Nozay, dans le but de prévenir tous faits délictueux le plus rapidement possible.

### ÉVÈNEMENTS

En 2016, le multi-accueil et l'accueil parents-enfants auront 10 ans ! La Journée de la Petite Enfance, organisée le 15 octobre prochain, sera l'occasion de fêter ces anniversaires en famille.

Pour des raisons budgétaires, le Festival des Rencontres du Jazz sera maintenu, mais dans une version « allégée ». Rendez-vous le 1<sup>er</sup> avril prochain pour « Escale'n Jazz » !

### COMMUNICATION, LIAISON AVEC LES HABITANTS

La Feuille du Bois s'est offert un relooking et est désormais imprimée sur du papier recyclé, pour le même coût. Un nouveau mobilier urbain ainsi qu'une nouvelle signalétique sera mis en place cette année. Les élus poursuivront leurs réunions de quartiers à la rencontre des Urbisylvains.

## SÉCURITÉ

### Comment agir contre les cambriolages ?

En fin d'année 2015, la police municipale a constaté une recrudescence des cambriolages commis de jour, comme de nuit. Afin de contrer les malfaiteurs, la gendarmerie vous donne quelques conseils.

Les cambrioleurs agissent le plus souvent à l'arrière des maisons, les patrouilles de police ne peuvent donc rien détecter sans l'aide des habitants. **Il faut impérativement aviser** de tous faits de repérage et des stationnements suspects de véhicules en appelant la gendarmerie ou la police municipale. Veillez à donner le maximum de détails (couleur du véhicule suspect, photo de la plaque d'immatriculation avec votre téléphone, dans quel direction la voiture a-t-elle pris la fuite...) Surtout, **n'intervenez jamais** sur un cambrioleur. Avant de partir en vacances, n'oubliez pas de remplir votre formulaire « **Opération Tranquillités Vacances** », disponible sur [www.lavilledu-bois.fr](http://www.lavilledu-bois.fr) ou au poste de Police municipale. Ce document permettra aux policiers d'effectuer des rondes en passant devant votre domicile et de vérifier s'il n'y a rien d'anormal.

Nous sommes tous concernés. L'attention de chacun est le meilleur moyen de mettre en échec les délinquants.



#### Où appeler ?

**En journée**, appelez directement la brigade de gendarmerie au 01 69 63 25 00 ou la police municipale au 01 64 49 55 60, plutôt que le 17.  
**La nuit**, appelez le 17.

## • C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

### VIGILANCE

#### Attention aux démarchages frauduleux

Profitant de la campagne de recensement de la population (du 21 janvier au 20 février), de faux démarchages téléphoniques ont lieu en ce moment. L'interlocuteur peut faire référence à l'INSEE, mais ne vous y méprenez pas, les agents recenseurs ne vous contactent jamais par téléphone. Ils se présentent chez vous avec une carte officielle. Le but de ces démarches malhonnêtes est de fixer un rendez-vous à votre domicile afin de vous proposer des travaux de toiture, de ravèlement... Nous invitons les personnes concernées à le signaler auprès de la Police Municipale (15 rue du Grand Noyer, 01 64 49 55 60).

### INTERCOMMUNALITÉ

#### Un président pour notre nouvelle agglomération

A l'occasion du premier conseil communautaire le 7 janvier dernier, Michel Bournat,

maire de Gif-sur-Yvette, a été élu président de la Communauté Paris-Saclay. Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016, cette nouvelle intercommunalité réunit les anciennes Communautés d'agglomération d'Europ'Essonne, dont La Ville du Bois faisait partie, et du Plateau de Saclay (CAPS), étendue aux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous.

En ce qui nous concerne localement, la compétence du ramassage des ordures ménagères, qui relevait des missions du SIRM, est transférée à la nouvelle communauté d'agglomération. Il en est de même pour la compétence concernant les terrains d'accueil pour les gens du voyage. De statut communal, cette compétence, confiée auparavant à un syndicat, est désormais à la charge de l'agglomération.

### RAPPEL

#### Collecte du verre

Depuis le 2 novembre dernier, la collecte du verre est effectuée un lundi sur deux, les semaines impaires (semaines 1, 3, 5...11, 13...). Pour la RN20 et les voies étroites (chemin

du Plateau et chemin de la Garenne), la collecte est effectuée un mardi sur deux, les semaines impaires également. Les bacs verts doivent être sortis le soir après 18h, la veille du jour du ramassage, et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

### ENVIRONNEMENT

#### Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !

Le Syndicat de l'Orge tire la sonnette d'alarme. Même si les lingettes sont dites « biodégradables », leur tissu est extrêmement résistant et ne se désagrège pas dans les réseaux. Elles s'accumulent et s'entrelacent, provoquent des bouchons dans les canalisations et obstruent les stations de pompage, ce qui entraîne des dysfonctionnements.

Il faut jeter les lingettes dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.



## ENVIRONNEMENT

# Tous les secrets de l'Yvette d'un simple clic !

### RIVERVIEW, UN NOUVEAU SITE INTERNET PROPOSÉ PAR LE SIAHVV

Le SIAHVV (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) a pour principale mission de préserver la rivière Yvette et ses affluents tout en assurant la pérennité de son patrimoine d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement. Il fédère 24 communes de l'Essonne, 10 communes des Yvelines et gère plus de 105 km de cours d'eau. Son ambition : préserver votre environnement et votre cadre de vie.

Pour faire découvrir la rivière et son patrimoine au grand public, le SIAHVV a développé avec SUEZ un tout nouveau site internet [www.riverview.fr](http://www.riverview.fr). C'est une première en France pour un Syndicat de Rivière et surtout pour les passionnés d'environnement !

Avec cette plate-forme, le SIAHVV ambitionne de créer une communauté des usagers de la rivière, désireux de profiter de cet écrin naturel privilégié et ses nombreuses installations, de participer aux événements organisés tout autour, de rencontrer d'autres acteurs, de partager des informations... le tout dans un objectif commun de préservation de ce milieu.

### PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA RIVIÈRE YVETTE

A partir de la page d'accueil de [www.riverview.fr](http://www.riverview.fr), vous pourrez d'un simple clic :

- vous balader « virtuellement » tout au long de la rivière et de ses affluents pour découvrir en « avant-première » les sites remarquables
- découvrir et participer aux activités sportives ou culturelles : promenade, VTT, pêche, randonnée pédestre... à faire en famille ou entre amis
- tout savoir sur la rivière, d'un point de vue technique (ouvrages hydrauliques, données sur l'eau...) et sur le plan de la biodiversité

Ce site est une première étape dans la volonté du Syndicat de l'Yvette de créer une « communauté de la rivière » avec tous les usagers désireux de se réapproprier la rivière et son environnement. Sa réalisation a été faite en concertation avec des associations locales et des usagers.

N'attendez plus, partez en balade sur [riverview.fr](http://riverview.fr) !

### **i** Riverview, c'est pour qui ?

Si vous êtes...

- habitant du territoire ou de la région,
- adepte de VTT, de course à pied ou de pêche,
- à la recherche d'événements organisés autour de la rivière,
- à la recherche d'une association locale qui travaille autour et pour la rivière,
- désireux de trouver un endroit pour un pique-nique ou une aire de jeux,
- ou tout simplement amoureux de la nature et souhaitez découvrir la biodiversité locale.

**Alors ce site est fait pour vous !**



ENQUÊTE

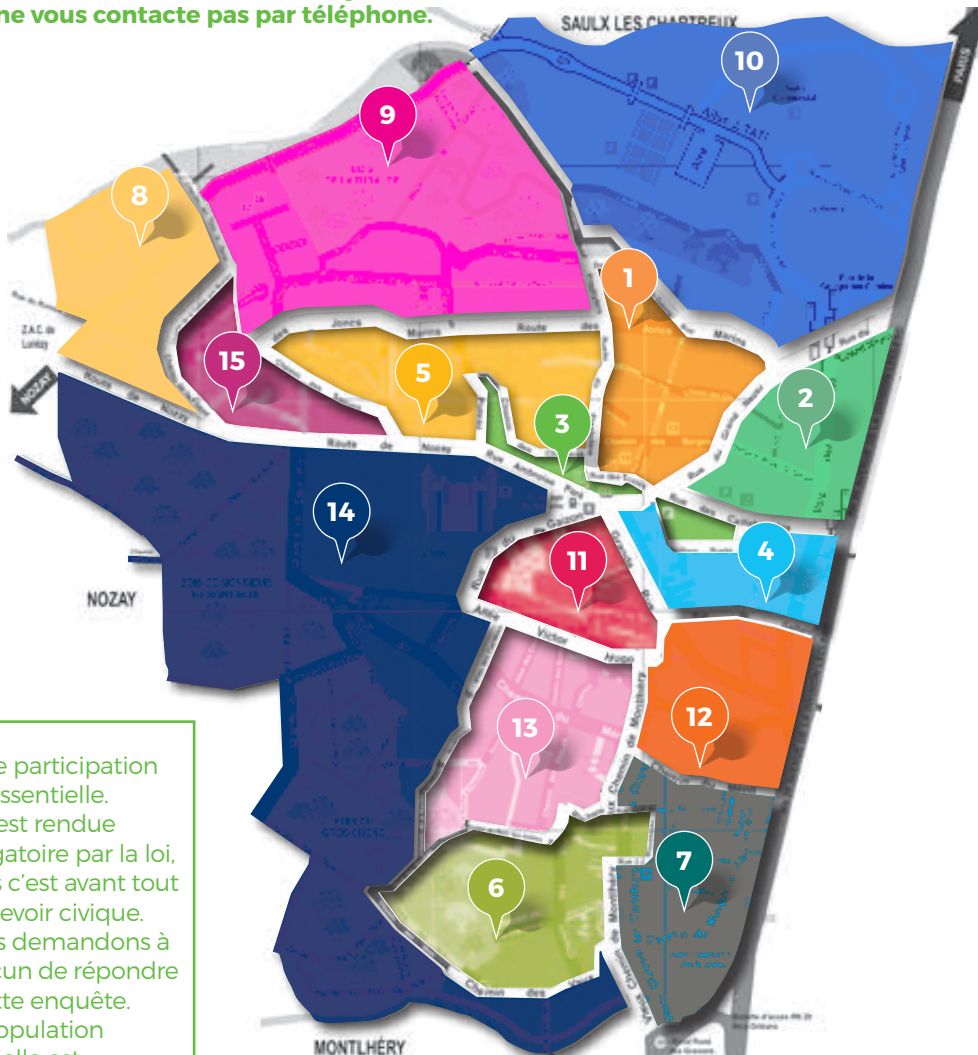
# Le recensement c'est maintenant !

Le recensement se déroulera **du 21 janvier au 20 février**. Vous pouvez répondre par internet ou en utilisant le questionnaire papier.

A La Ville du Bois, **14 agents recenseurs** sont répartis sur **15 districts** (=quartiers). Présentations.

## ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX !

**Chaque agent dispose d'une carte officielle d'agent recenseur. Il doit obligatoirement vous la présenter. Il est le seul référent sur votre district à pouvoir vous rendre visite. L'agent recenseur ne vous contacte pas par téléphone.**



**1** **10**  
Marie MARY



**2**  
Emmanuel LEBRUN



**3**  
Chrystelle NOIROT



**4**  
Mélissa FAUCHE



**5**  
Roselyne GILLES DE LA LONDE



**6**  
Inès FAVERIEL



**7**  
Cyuri KARNAY



**8**  
Aurélie HENAUFF



**9**  
Aymeric PEROUX



**11**  
Stéphane MELIN



**12**  
Brigitte BOTRAS



**13**  
Thierry FRANTZEN



**14**  
Lanciné SAVANE



**15**  
Françoise ARNOULD-LAURENT



Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Nous demandons à chacun de répondre à cette enquête. La population officielle est déterminante pour chaque commune. Par exemple, la participation de l'Etat au budget municipal en découle.

## SE FAIRE RECENSER EN LIGNE, C'EST POSSIBLE

- Allez sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur "recensement en ligne".
- Utilisez le code d'accès et le mot de passe remis par votre agent recenseur pour vous connecter au site, et laissez vous guider.



## LES ENFANTS FETENT NOËL !

Le 18 décembre dernier, le Père Noël a poussé la porte du Multi-accueil décoré pour l'occasion. Tous les enfants étaient ébahis de rencontrer enfin celui qui les fait rêver ! En compagnie de leurs parents, ils ont pu poser en photo avec lui. Tout le monde s'est régalé avec le goûter préparé par le personnel de la crèche et les enfants, notamment une bûche au Nutella délicieuse !

## PETITE ENFANCE

# Des rendez-vous qui fédèrent les familles

**Tout au long de l'année, le service Petite Enfance organise des animations à destination des enfants... et des parents !**  
**Tour d'horizon 2016.**

La mission du secteur Petite Enfance ne consiste pas seulement à veiller sur vos bambins. Il a également pour but de vous informer et de vous orienter dans votre rôle de parents.

L'arrivée d'un enfant suscite des interrogations : démarches, déclarations, modes de garde... Le **mardi 8 mars prochain**, une réunion d'information pour les futurs parents aura lieu de 17h30 à 19h30 à l'Espace Les Lutins du Bois (11 chemin des Berges) afin de vous accompagner dans vos choix et de répondre à toutes vos questions. Retrouvez également tous ces conseils sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

Les structures Petite enfance pro-

posent aussi des rendez-vous réguliers en période scolaire.

Chaque vendredi matin de 8h45 à 11h, **l'accueil parents-enfants** ouvre ses portes aux enfants et à leurs parents. Cet espace constitue un lieu d'éveil et de socialisation. Pour les adultes, il offre la possibilité de se détendre avec son enfant et d'y partager ses préoccupations de parents.

Prendre du temps pour soi est très important lorsqu'on est parents. Le Multi-accueil l'a bien compris et vous propose une fois par mois un moment rien que pour vous avant d'aller travailler : **le Café des Parents**. Les enfants sont pris en charge par le personnel, vous pouvez donc librement échanger entre parents ou avec Laurence, auxiliaire de puériculture, qui organise ce rendez-vous.

Etre enfant, c'est aussi s'amuser ! Le

service Petite Enfance programme chaque année des animations pour se divertir en famille. En 2016, deux événements réuniront les petits et les grands.

En mars, nous ferons la fête pour le **carnaval** ! Rendez-vous le 18 mars à 9h45 sur la place de la mairie pour le départ du cortège. Les parents sont d'ores et déjà invités à préparer les costumes sur le thème du printemps ! Le 15 octobre, à l'occasion de la **Journée de la Petite Enfance**, nous célébrerons les 10 ans du Multi-accueil et de l'Accueil Parents-Enfants.



**Service Petite Enfance**  
01 69 63 32 77  
[petiteenfance@lavilledubois.fr](mailto:petiteenfance@lavilledubois.fr)

## • RDV... DE LA PETITE ENFANCE



### Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin  
Vendredis 12 et 26 février de 9h à 16h30

Permanence "pesée et conseils"

Mardis 16 février et 1<sup>er</sup> mars de 9h à 12h - Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

### Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :  
Maison Départementale des Solidarités,  
01 69 79 93 35.

### Biblio-bébé

Mardi 9 février, de 10h à 11h  
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.  
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)  
Contact : 01 64 49 59 41

### Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres

et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 5 février : jeux libres, pâte à modeler

Vendredi 12 février : motricité

Vendredi 19 février : préparation du carnaval

Renseignements : 01 69 63 32 72





## THÉÂTRE

# Tout conte fait !

**Le samedi 6 février à 20h30, venez découvrir la pièce «Tout conte fait» interprétée par la compagnie Les Potes'o'Roses.**

«Oyez, Oyez, braves gens ! Laissez-nous vous conter les histoires venues d'un autre temps, des histoires de princesses et de rois, de courtisans et de porchers, de bourgmestres et de chambellans... Lorsque la princesse Henriette rencontre enfin son véritable amour en la personne d'un simple porcher, son père pique une colère rouge et décide de la marier au roi d'à côté. Un roi qui a horreur d'entendre la vérité, et qui est entouré d'une cour où chacun pense être plus intelligent que son voisin. C'est mal parti cette affaire... Henriette ar-

rivera-t-elle à s'extirper du joug de ce roi tyrannique ? Les ministres arriveront-ils à faire entendre raison à leur monarque ? Le poète de la cour finira-t-il son poème à temps ? La gouvernante de la princesse enchaînera-t-elle deux mots en français ? Les réponses à toutes ces questions et bien plus encore vous attendent dans « Tout conte fait » ! »

Des contes revisités, joyeusement détournés, où s'entremêlent des personnages d'Andersen. Une adaptation, pleine de surprises, qui enchantera petits et grands.



La troupe des Potes'O'Roses a été créée en 2004 par dix comédiens issus d'une association culturelle de l'Häy-les-Roses. Désireux de poursuivre leur aventure théâtrale, ils ont fondé cette compagnie, rejoints petit à petit par d'autres comédiens.

**Mise en scène :** Frédérique Sénizergues

**Costumes :** Anne-Marie Le Berre et Thomas Souyris

**Escale Salle H.G. Adam, 14 chemin des Berges**

**Tout public**

**Tarif :** 10 € / 5 € jeunes - 21 ans

**Renseignements :**  
service Culturel  
01 64 49 55 40.

## E-(VB)

# Transparences passera le printemps rue du Grand Noyer

MADE pendant l'installation de Transparences.



L'œuvre de l'artiste Patrick Demazeau, dit MADE, installée rue du Grand Noyer, dans le cadre de l'événement E-CUB d'Europ'Essonne, **se prolongera jusqu'au 30 juin 2016.**

L'occasion de (re)découvrir cette installation pas comme les autres réalisée à partir d'une centaine de lattes de bois accrochées à différentes hauteurs de l'arbre. Le printemps sera la saison idéale pour admirer cette structure visuelle et sonore grâce à l'apparition de son feuillage vert.

**Site internet de l'artiste :**  
<http://nature.art.free.fr>

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### Vivre Autrement

Chers urbisylvains, chères urbisylvaines, Au moment où cet article paraîtra la date limite de présentation des bons vœux sera dépassée. Néanmoins l'équipe de Vivre Autrement vous souhaite une année de joies, de bonheurs, de rires mais surtout de paix. Paix, personnelle, citoyenne, nationale et internationale accompagnée d'un retour individuel et collectif à l'importance de la laïcité (grande valeur protectrice).

Nous sommes toujours force de proposition pour améliorer la vie des habitants de cette commune mais aussi force d'anticipation. Le nombre d'habitants dans notre commune et dans notre département ne va cesser de croître ce qui nécessite une anticipation politique. Nous avons voté avec l'équipe majoritaire le rachat du cabinet médical et apprécions toutes les démarches faites pour attirer des médecins dans notre commune. Un des gages de réussite étant de leur proposer un loyer très modéré ; la municipalité semble avoir entendu cette proposition.

Nous pouvons défendre vos idées dans les différentes commissions de travail, le plus d'équité possible entre les habitants est toujours notre moteur.

Nous n'acceptons jamais une proposition tarifaire unique mais nous soutenons bien volontiers la mise en place de coefficient si ces derniers sont justes. Texte limité conformément au règlement intérieur.

Pour la liste Vivre Autrement,  
Véronique Pujol



### EDVDB

Chères Urbisylvaines, Chers Urbisylvains, En ce deuxième mois de l'année 2016, nous devons vous faire un retour sur la gestion communale avec un thème qui pourrait prêter à sourire s'il ne concernait pas directement nos impôts locaux. «Deux millions d'incertitudes» sous l'effet unilatéral d'une baguette magique tenue par les élus majoritaires :

800 000,00 euros pour la propriété SCHNERSON sans projet,

290 000,00 euros pour un cabinet médical sans précision sur les praticiens qui pourront compenser l'éventuelle désertification médicale et sous la condition que notre commune soit classée comme telle par l'Agence Régionale de la Santé,

350 000,00 euros pour la propriété MACHICOANE, pour un hypothétique parking au profit du commerce en centre-ville,

Pour les euros manquants le rachat de l'école Notre-Dame envisagée en 2017 sans programme connu à ce jour.

Deux millions d'incertitudes qui impactent les finances communales, empêchant de répondre aux nécessités premières de la commune. Aussi, nous n'espérons plus, mais exigeons que la démocratie soit respectée par une implication des urbisylvains sur les projets municipaux qui restent à ce jour très obscurs.

Jocelyne CLOIREC  
Pour la liste EDVDB,  
[edvdb91620@gmail.com](mailto:edvdb91620@gmail.com)



## EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s, Face aux multiples épreuves de 2015, tous les autres sujets pourraient paraître dérisoires. Pourtant, même meurtris et inquiets, nous devons continuer à conduire nos missions. Ainsi, nous avons œuvré pour que la loi NOTRe, sur la nouvelle organisation de nos territoires et de leurs composantes, aie le moindre impact sur notre qualité de vie à La Ville du Bois. Parmi les compétences du SIRM, celles de la collecte, du traitement des déchets ménagers et de la gestion de la ZAC des Gravières, relèvent désormais des compétences obligatoires de la nouvelle agglomération Paris Saclay à laquelle nous appartenons.

Pour toutes les autres, qualifiées de compétences optionnelles et non existantes au sein de Paris Saclay, nous avons obtenu en attendant leurs créations effectives une dérogation qui a permis leur sursis, tant les enjeux, notamment en termes d'emplois, étaient importants.

Chers tous, 2015 aura été une année particulièrement difficile à bien d'égards. Que 2016 soit pour nous, moteur pour la défense et le développement de l'intérêt général, qui dans la période que nous traversons, demeure notre bien le plus précieux. BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016

Pour la liste UCVB,  
Ibrahim Osseni



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Adjoints au maire :

**Jacky Carré**, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments  
**Anne Berchon**, Petite enfance et jeunesse  
**Frédéric Delattre**, Éducation  
**Martine Peureux**, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage  
**Marcel Brun**, Finances et infrastructures  
**Marie-Claude Mortier**, Sports  
**Dimitri Lavrentieff**, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers  
**Marie-Claude Karnay**, Solidarité et affaires sociales

#### Conseillers municipaux :

**Michel Charlot**, Urbanisme  
**Christelle Derchain**, Environnement, cadre de vie, liaisons douces  
**Stéphanie Régnault**, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité  
**Maurice Bourdy**, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments  
**Natacha Boullié**, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

**Claude Lepetit**, Affaires communales relatives à certaines missions financières

**Catherine Jouan**, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

**Ibrahim Osseni**, Développement économique

**Nicole Lebon**, Emploi et insertion  
**Patrick Bourillon**, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

**Eliane Ciret**, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

**Damien Couennaux**, Performances énergétiques

**Noëlle Richard**, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

**Robert Arnould-Laurent**, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

**Sylvie lafrate**, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

**Véronique Pujol**  
**Micheline Gesbert**  
**Reynald Blanchet**  
**Arnaldo Giarmana**  
**Jocelyne Cloirec**

# État civil

## Bienvenue

06 déc. : Delia ANDRONIC

## Condoléances

01 déc. : Jacky URVOIS

17 déc. : Michel BOILEAU

29 déc. : Micheline FONTAINE

## HOMMAGE À... Jean NEVEU

Né en 1938, Jean Neveu a débuté sa carrière professionnelle dans la marine marchande avant d'entrer au CNRS. Très sportif, il pratiquait le tennis et le ski. En 1995, il décide de s'investir dans la vie municipale de sa commune. Il devient alors élu aux Travaux et à l'Urbanisme durant le premier mandat de Jean-Pierre Meur. La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à ses proches.



## LES ANTIBIOTIQUES c'est pas automatique !

Faites confiance à votre médecin, lui seul sait quand et comment prendre des antibiotiques.

**OUI** lorsqu'il s'agit de bactéries (organismes vivants). Par exemple, dans le cas d'une pneumonie, d'une angine bactérienne, d'une cystite...

**NON** quand vous êtes atteint par un virus (parasites des cellules) dans les cas suivants : grippe, rhino-pharyngite, bronchite, toux grasse, rhume, bronchiolite, la plupart des angines...

**Une question sur les antibiotiques ?  
Rendez-vous sur [ameli-sante.fr](http://ameli-sante.fr)**

## • UTILE •

### La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30  
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois  
Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### PERMANENCES

**Aide aux victimes** - Jeudi 11 février, de 14h à 17h, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20.

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

**Accueil, écoute et soutien des jeunes** - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. InterVal, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

**Accompagnement administratif et juridique** - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

**Permanence de médiation** - Information, écoute, orientation. Mercredi 10 février, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

**Avocat** - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry, 01 60 77 11 88.

**Permanence OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Permanences les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> vendredis matins du mois au CCAS (23 rue du Grand Noyer) ou au 01 60 78 17 11.

**Caf** - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél : 0 810 25 91 10.

**CPAM** - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél : 36 46.

**Notaire** - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardi 16 février, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27.

### DÉPUTÉE

**Nathalie Kosciusko-Morizet**, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau

**i Pour + d'infos** : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Les publications]

### URGENCES

- Urgences : 112
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- SOS médecins : 0 826 88 91 91
- Pharmacie de garde (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- Police : 01 64 49 55 60 ou 17
- Gendarmerie : 01 69 63 25 00

### RAMASSAGE DES DÉCHETS

- Ordures ménagères : lundi et jeudi
- Plastiques, emballages, cartons, papier : mercredi
- Verre : un lundi sur deux (semaines impaires)
- Encombrants : 1<sup>er</sup> vendredi du mois
- Déchèteries (depuis le 2 nov. 2015) :  
Nozay : 01 69 63 81 10  
Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67  
St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33  
Morangis : 01 69 09 57 18
- i** Contact : 09 67 00 49 92

### LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Navette gratuite : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- Lignes de bus DM 151, 152, 153 : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- Lignes de bus DM17 : pour rejoindre la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- i** Horaires et parcours : [lavilledubois.fr](http://lavilledubois.fr)  
> Côté pratique > Transports

## • AGENDA •

*Dans le cadre d'un partenariat intercommunal avec Longjumeau, La Ville du Bois a reconduit sa participation au fonctionnement du théâtre. Cette opération permet de proposer aux Urbisylvains une programmation culturelle de qualité à prix réduit.*

### **Vendredi 5 février, 20h :**

Magic ! Grand spectacle de l'équipe de France de Magie

### **Samedi 6 février, 20h :**

Christophe Willem Tour 2016

### **Dimanche 7 février, 15h :**

Le Père Noël est une ordure, par la troupe à Palmade

### **Vendredi 12 février, 20h :**

Eric Antoine, Magic Délirium (humour/magie)

### **Samedi 13 février, 20h :**

La Symphonie Pastorale, par l'Orchestre de l'Opéra de Massy

### **Dimanche 14 février, 15h :**

Univers Nino, Denis Colin et Ornette jouent et chantent Nino Ferrer

### **Judi 18 et vendredi 19 février, 20h :**

Le médecin malgré lui, de Molière, par la Troupe La Scène à Paris

• En février •

# au théâtre de Longjumeau

+ d'infos sur

[www.theatre-longjumeau.com](http://www.theatre-longjumeau.com)

### Samedi 6 février

#### • **Tout conte fait** •

20h30

Escale, 14 chemin des Berges

Pièce de théâtre créée et interprétée par la compagnie Les Potes'o'Roses

### Dimanche 7 février

#### • **Saveurs et jeux du monde** •

A partir de 11h

Foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré  
Atelier «Goûts du monde» dès 11h puis repas autour des différentes spécialités culinaires et après-midi jeux. Chacun apporte un plat et un jeu !

Renseignements :

[asso.mozaiq@laposte.net](mailto:asso.mozaiq@laposte.net)

### Samedi 13 février

#### • **Loto** •

20h30

Escale, 14 chemin des Berges

Ouverture des portes à 18h, démarrage à 20h

Organisé par Carrefour au profit de l'association L'étoile de Martin (recherches sur le cancer de l'enfant)

4000€ de lots à gagner

Buvette et restauration sur place

### Mardi 23 février

#### • **Au temps de l'hiver** •

A 13h50

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Heure du conte pour les 6-10 ans

Par la conteuse Nelly Rameau

Animation gratuite, sur inscription auprès de la Bibliothèque 01 64 49 59 41

## • MARS EN BREF •

8 mars : réunion «Futurs parents»

9 mars : atelier maquillage carnaval parents-enfants à la bibliothèque

12 mars : «On purge bébé» et «A qui ma femme», par la compagnie A tour de rôle

18 mars : carnaval de la petite enfance

19 mars : atelier maquillage carnaval parents-enfants à la bibliothèque

19 mars : carnaval de Bineau

19 mars : projection-débat de Mozaïq



**Pour plus d'informations et d'actualités, rendez-vous sur le site internet de la commune :**  
[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)